

DÉPARTEMENT DE LA SARTHE
CANTON DU LUDE
COMMUNE DU LUDE

Convocation du 27 mars 2026.

Publication du 27 avril 2026.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
N°2026_062

Séance du 03 avril 2026

L'AN DEUX MIL VINGT-SIX le 03 avril à 20H00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes de Dissé-sous-Lude, sous la présidence de Monsieur René de NICOLAY, maire.

Présents :

M. René de NICOLAY, M. Christophe MAUDET, Mme Hélène LE BIEZ, M. Jordan AUCLAIRE, Mme Myriam LEROUX, M. Olivier CORBIN, Mme Sonia POTTIER, M. Jonathan LOISTRON, M. Michel NÉRON, M. Jean-Paul TRICOT, M. Patrice OGER, M. Pascal MONNIER, Mme Martine PAPIN, Mme Martine DESVIGUES, M. Franck ISRAËL-ALEXANDRE, Mme Rachel AMATO, Mme Annie TILLY, Mme Brigitte ROGER-DUBLY, M. Christophe NOURRY, Mme Sonia MAQUERE, Mme Sandra COGNÉ, Mme Mélanie LOISEAU, M. Antoine de NICOLAY, Mme Ophélie LEBOUIL, M. Jimmy REMARS, M. Nicolas DUFRENE, M. Jean LE GALLET, M. Flavien BEAUCÉ.

Absent excusé :

Mme Monika BRETON donne pouvoir à Mme Sonia POTTIER.

Secrétaire de séance : Mme Sandra COGNÉ.

Membres :

En exercice	:	29
Présents	:	28
Votants	:	29

APPROBATION DU PV DE LA RÉUNION D'INSTALLATION DU 22 MARS 2026

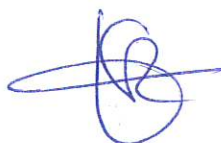
RAPPORTEUR : Monsieur René de NICOLAY, maire.

Il s'agit d'approuver, avec ou sans observation, le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 22 mars 2026 qui a été transmis à chaque conseiller municipal.

Le conseil municipal, **après en avoir délibéré à l'unanimité**, approuve le procès-verbal de la séance du 22 mars 2026.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en
Préfecture le 27 avril 2026.

Le Secrétaire
Mme Sandra COGNÉ



Le Maire,
M. René de NICOLAY

